

COMMUNE DE ST MALON SUR MEL

14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL
Tél. : 02.99.07.57.22
Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 27/02/2019

Reçu en préfecture le 27/02/2019

Affiché le

ID : 035-213502909-20190117-D_20190117_01-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2019

Date de convocation : 8 janvier 2019

Conseillers en exercice: 14

Présents : 9

Votants : 11

L'an deux mil dix-neuf, le dix-sept janvier, à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Gilles LE METAYER, Maire.

Étaient présents : M. André DELAROCHE, M. Joël LORAND, Mme Brigitte PIERRARD, adjoints.
Et les conseillers suivants : M. Pierre BASTARDIE, M. Hervé DREUSLIN, Mme Sonia HUBY, Mme Erell LISILLOUR, Mme Isabelle LE GOUEVEC.

Assistait également à la réunion, Mme Angélique LÉVEILLÉ, secrétaire de mairie.

Absents : Mme Marie-France AQUET, M. Bernard DAUGAN, M. Aurélien GENAITAY, M. Bruno LESAIGE, M. Fabien ZETTEL.

Procuration : Marie-France AQUET à Brigitte PIERRARD, Bernard DAUGAN à Joël LORAND.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LE GOUEVEC

2019-01-17/01- OUVERTURE DES LIGNES DE CREDITS EN INVESTISSEMENT

Vu l'article L1612-1 du CGCT

Vu la loi n°2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37

Considérant que le budget primitif pour l'exercice 2019 ne sera voté que fin du premier trimestre de l'année,

Considérant la nécessité d'effectuer certains achats en investissement dès le début de l'année 2019,

Et après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2018, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'ouverture de crédits est décidée comme suit :

Opération	Compte budgétaire Investissement	Montant des crédits ouverts
71 – Matériels	21571	10 000 €
	2188	3 650 €
78 – Mairie	2183	2 000 €
89 – PLU	202	1 000 €
	20311	3 000 €
97 – Logements communaux	2313	16 000 €

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gilles Le Métayer

